

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
de Saint-Ulric tenue le 7 février 2011 à 19 h 30 min au 1  
Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers (ères) Suzanne D'Astous,  
Chouinard, Roger Collin, Gaétan Durette, Jean-Claude  
Patrice Gauthier formant quorum sous la présidence de  
Pierre Thibodeau, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de s

**1-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Monsieur Pierre Thibodeau constate le quorum  
et déclare la séance ouverte.

**2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2011-22**

Il est proposé par Suzanne D'Astous  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le  
ouvert.

ADOPTÉE

**3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2011**

**2011-23**

Il est proposé par Jean-Claude Gagné  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2011 tel que pré  
ADOPTÉE

**4-ADOPTION DES COMPTES DU 15 AU 31 JANVIER 2011**

**2011-24**

Il est proposé par Roger Collin  
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l  
des comptes du 15 au 31 janvier 2011 soit autorisé  
montant de 88 111.14\$.

ADOPTÉE

**5-LISTE DES TAXES DUES AU 31 JANVIER 2011**

**2011-25**

La directrice générale informe le conseil qu'il reste un  
pour les taxes 2009 et 2010 de 51 998.61\$, ce montant  
3 567.48\$ à recevoir pour l'année 2009.

Il est proposé par Gaétan Durette  
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'a  
directrice générale a aviser les contribuables qu'ils ont  
mars 2011 pour faire le paiement des taxes dues p  
2009. sinon leurs comptes seront envoyés à la MRC



CONSIDÉRANT qu'un permis lui a été émis, le 26 janvier 2011.  
Il est proposé par Jean-Claude Gagné  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la Municipalité de Saint-Ulric autorise un délai supplémentaire jusqu'au 31 mai 2011 au propriétaire du matricule numéro : 9005-50-4366 afin de faire disparaître la cause d'insalubrité dans la résidence ainsi que sur le terrain.  
ADOPTÉE

**PROLONGATION DE DÉLAI – MISE EN DEMEURE MATRICULE 9005-33-9366**

**2011-29**

Il est proposé par Mario Chouinard  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de la Municipalité de Saint-Ulric autorise un délai supplémentaire jusqu'au 31 mai 2011 au propriétaire du matricule numéro 33-9366 afin de lui permettre de démolir les parties de la galerie qui ne sont pas conformes à la réglementation et obtenir les permis de construction requis pour les sections de la galerie qui ne sont pas conformes.  
ADOPTÉE

**9- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLD DE LA RIVIÈRE LA BLANCHE**

**2011-30**

Il est proposé par Patrice Gauthier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser une aide financière au Comité de développement de la Rivière La Blanche au montant de 11 000.00\$ payable en deux versements  
15 avril 2011 = 5 500.00\$  
15 septembre 2011 = 5 500.00\$  
ADOPTÉE

**10- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTIF D'URBANISME**

**2011-31**

Il est proposé par Gaétan Durette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de nommer Roger Collin et M. Mario Chouinard, représentant du secteur résidentiel, Mme Nadine Turcotte, contribuable, membre du comité consultatif d'urbanisme pour la période du 7 février 2011 au 3 novembre 2011 et d'autoriser la démission de M. René Dubé.  
ADOPTÉE

**11- OFFRE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE EN MATIÈRE DE PARTAGE DE L'ACTIF ET DU PASSIF – FIN DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE**

**2011-32**

Considérant que l'entente intermunicipale en matière de lutte contre l'incendie avec la Municipalité de Saint-Léandre a pris fin le 31 décembre 2010;  
Considérant l'article no : 19 de ladite entente concernant

Considérant que les travaux pour la rénovation municipal ne sont pas terminés au 31 décembre 2010;  
Il est proposé par Mario Chouinard  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la  
de Saint-Ulric réserve le solde budgétaire au compte 02  
de 7 000\$ pour la réalisation des travaux en 2011.  
ADOPTÉE

**12.B- APPUI AU CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTO  
INC.**

**2011-34**

Considérant que le Club les Amoureux de la Motone  
rôle important dans notre milieu en tant qu'organism  
dévoué envers ses membres et joue un rôle prim  
l'attraction du tourisme hivernal;  
Il est proposé par Patrice Gauthier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la  
de Saint-Ulric appui le Club Les Amoureux de la Moto  
ses démarches pour la construction d'une pass  
motoneiges au-dessus de la rivière Matane, dans le se  
des sports afin d'assurer la pérennité de la Trans-Québ  
ADOPTÉE

**13- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Il y a eu une période de questions réservée au public

**14-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-35**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par  
ET RÉSOLU que la séance soit close à 2015h.  
ADOPTÉE

---

Louise Coll, g.m.a.  
dir. gén., sec.-trés

---

Pierre Thibodeau, ma

